

mettra à n'importe quel membre du comité ou de la Chambre de saisir les détails en très peu de temps. Au renvoi du projet de loi au comité des chemins de fer, j'adjure non seulement les membres du comité, mais encore la députation entière, de profiter de l'occasion pour étudier dans le détail les ramifications de ce grand projet de gare centrale.

Je n'ai qu'un mot à ajouter. Quand le comité des chemins de fer étudiera la question, j'espère que si des Montréalais intéressés ont des propositions pratiques ou des critiques à exposer, ils viendront et feront bénéficier le comité de leurs avis. Ainsi que l'a dit mon honorable ami de Vancouver-Centre, c'est l'une des plus grandes entreprises dans lesquelles le réseau national se soit jamais engagé, et j'espère qu'on exposera et scrutera tous les aspects de l'affaire devant le comité. J'espère que les critiques, si critiques il y a, assisteront aux séances et nous éclaireront de leurs conseils. Les hauts fonctionnaires du National-Canadien qui ont étudié le projet durant des années apporteront avec eux tous les plans, tous les devis et les maquettes qui se rapportent au projet. Je sais que les administrateurs, comme le Gouvernement, tiennent à bien engager une entreprise aussi grande.

M. GEARY: Le ministre ne juge-t-il pas à propos d'omettre pour l'instant les détails du projet, pour nous entretenir de la partie qui regarde le développement immobilier dans le voisinage de la nouvelle gare centrale? Je crois savoir qu'on a prévu le développement de ce quartier de Montréal, qu'on a fait le tracé de grandes rues destinées à la circulation des voitures et des piétons, et qu'il existe un projet d'aménagement des terrains pour la construction d'entrepôts, de fabriques, d'usines et d'immeubles de ce genre. M. Palmer n'en savait pas grand'chose, je le présume, mais je voudrais recevoir du ministre l'assurance que cet aspect du projet a été scruté. Peut-être pourra-t-il nous donner quelque indication des dispositions que le plan comporte à cet égard.

L'hon. M. DUNNING: Les maquettes et les plans exposés dans la salle du comité feront bien mieux comprendre le projet dans son ensemble que toute description de ma part. Le projet comporte la meilleure mise en œuvre possible de la surface de la propriété acquise pour la construction de la gare centrale. La gare terminus que possède les Chemins de fer nationaux du Canada est située, comme le sait mon honorable ami, dans le centre de la ville de Montréal, sur un terrain qui a peut-être la plus grande valeur

au Canada. Or, nous sommes à élaborer un projet par lequel la gare couvrirait tout ce terrain et permettrait la construction d'un édifice au-dessous, non seulement pour les besoins du chemin de fer mais permettant de vendre ou louer des droits de propriété précieux, comme on l'a fait pour une ou deux gares terminus dans la ville de New-York. Les plans comportent l'ouverture de rues entièrement nouvelles au-dessus et alentour du terrain de la gare. On fait tous les efforts pour employer la propriété de façon à ce qu'elle rapporte le maximum de revenus aux Chemins de fer nationaux du Canada. Lorsque l'on apportera les maquettes et les plans ici j'expliquerai tout particulièrement ce point au comité.

M. McRAE: J'éprouve le malaise du ministre concernant les estimations de l'ingénieur. Il pourra peut-être dire au comité le soin que l'on a apporté pour en arriver à ce total de 50 millions de dollars, car, comme nous le comprenons tous, c'est plutôt un programme ambitieux.

L'hon. M. DUNNING: J'aimerais pouvoir discuter ce point plus longuement. Je dirai franchement que je ne prévoyais pas donner autant de détails à cette étape-ci parce que, comme mon honorable ami de Vancouver-Nord le comprendra, les hauts fonctionnaires qui s'occupent du projet seront ici pour dire pourquoi ils ont foi dans le projet et donner tous les renseignements dont le comité aura besoin. Je puis dire que suivant l'usage au comité des chemins de fer tout député qui n'est pas membre du comité a le droit d'assister à ses séances et y poser des questions.

M. McGIBBON: Plusieurs autres comités ont leur séance en même temps.

L'hon. M. DUNNING: Je comprends cela, et je m'efforcerais dans la mesure du possible d'éviter des inconvénients sous ce rapport. Je demanderai au président du comité des chemins de fer d'accorder son concours autant que possible. Quoi qu'il en soit, peut-être que ceci aiderait: on pourra peut-être faire transporter au comité des chemins de fer les plans et maquettes pendant un certain nombre de jours et y tenir la plupart du temps un haut fonctionnaire du National-Canadien pouvant donner tous les renseignements voulus. Cela aiderait peut-être tous les députés à comprendre plus facilement toute la situation. Je me ferai un plaisir de voir à cela et tâcherai d'éviter ce qui pourrait causer des ennuis aux honorables députés.

M. McGIBBON: Le ministre est bien bon.